

## Chronique d'un Échec annoncé

Une réorganisation menée « tambour battant » qui devait nous permettre de nous recentrer sur nos missions.

Des groupes de travail qui n'en ont pas été même si vous cherchez à nous en convaincre, et qui n'ont pas permis à l'équipe d'être entendue lorsqu'elle a fait des propositions ; ce ne fut malheureusement pas le cas. Les groupes de travail ayant été menés à l'image du management proposé par la hiérarchie depuis plusieurs mois : sans prise en compte de la parole ou du mal être des agents, d'une manière autoritaire voire maltraitante .

Un chiffrage quasi absent et loin d'apporter un éclairage précis sur les charges de travail réelles.

### **Alors aujourd'hui, après 3 mois de fonctionnement nouveau, quel bilan pouvons-nous tirer ?**

- Une équipe en grande difficulté, épuisée par une charge de travail exponentielle alors que les effectifs ne sont pas là.
- Une équipe qui loin de pouvoir se recentrer sur ses missions, s'éparpille pour pouvoir répondre à toutes les demandes.
- Une équipe proche du burn-out qui ne trouve plus de sens à son travail et qui a déjà lancé plusieurs « SOS ».

**Le pôle « Evaluation-Courtes peines »** a le sentiment de faire de « l'abattage » Loin des objectifs visés, le nombre sans cesse croissant de PPSMJ écrouées rend ces tâches répétitives.

Ce pôle est difficilement en mesure de faire des diagnostics dignes de ce nom d'autant que les PPSMJ quittent le secteur arrivants après 2 ou 3 jours, voire moins , afin d'être affecté sur les bâtiments, et ce, faute de places.

**Un pôle condamné empêtré** dans une multiplication de tâches diverses, de rapports (DC et LSC), de préparation des dossiers de CAP, ne leur laissant plus la possibilité de faire des entretiens en détention, d'autant qu'ils doivent aussi pallier aux absences d'autres collègues.

Ce constat est particulièrement criant sur le bâtiment B concentrant les « Courtes et moyennes peines ».

Des équipes CSL/Bâtiment B et MAF/ Bâtiment B elles aussi en grande souffrance. On sait combien ces postes mixtes sont difficilement gérables. D'autres solutions avaient été envisagées par l'équipe mais vous n'avez pas voulu les entendre.

**Un secrétariat** qui ne cesse de vous alerter sur les conséquences du départ à la retraite d'une des deux secrétaires et de la nécessité de réfléchir à son remplacement .

Le départ sera effectif dans quelques jours mais , une fois de plus, rien n'a été anticipé. Êtes-vous sûrs que notre secrétaire résistera jusqu'à l'arrivée d'un nouvel agent dans quelques mois ?

**Alors , oui** , Monsieur le DFPIP , Mesdames et Messieurs les cadres , vous avez réussi à mettre en place cette réorganisation à laquelle l'équipe n'était pourtant pas opposée mais qui aurait souhaité y apporter sa réflexion et surtout être entendue lorsqu'elle a fait des propositions.

**Alors oui**, Monsieur le DFPIP , Mesdames et Messieurs les cadres , vous recevrez sans doute vos primes de résultat en fin d'année.

**Alors oui**, Monsieur le DFPIP , Mesdames et Messieurs les cadres, vous serez sans doute promus.

### **A quel prix cependant ?**

**Au mépris** des alertes lancées et des inquiétudes évoquées par votre équipe depuis plusieurs mois.

**Au mépris** de l'épuisement et du désabusement de votre équipe.

**Au mépris** des risques psycho-sociaux dont pourtant notre Administration semble se préoccuper.

Actuellement, sur les Baumettes, les agents subissent un management agressif, se font crier dessus, leur professionnalisme est remis en cause en leur absence ; aucun retard (pourtant inhérents à la surcharge de travail) n'est toléré.

La CGT l'affirmera toujours : cette gestion des ressources humaines est **INACCEPTABLE** au vu des risques psycho-sociaux qu'elle engendre sur l'ensemble de l'équipe.

**Sans attendre la rentrée de septembre et l'arrivée d'hypothétiques renforts, dont nous savons déjà qu'ils apporteront peu puisqu'ils seront insuffisants, tant en MO qu'en MF.**

**Nous EXIGEONS que des solutions immédiates soient apportées à l'équipe afin de préserver son équilibre et de lui permettre d'exercer ses missions dans des conditions acceptables.**

**Il en va de votre responsabilité !**

**Sachez également que nous refuserons de participer à la CAP LSC, à partir de la fin Juin, comme nous commençons à nous l'entendre dire !**

Marseille le 18/05/2015